



Règles spécifiques à la catégorie U14

saison 2026 – 2027

Règles officielle de SwissVolley

Elles sont appliquées au championnat suisse depuis la saison 2024 – 2025.

Art. 253 Règles spéciales pour les **M14**

¹ Les matchs se jouent avec le système de jeu 4-4, avec deux (2) joueurs avant (pos 2, pos 4) et deux (2) joueurs arrière (pos 1, pos 6). Quatre changements de joueurs sont autorisés par set.

² Après trois services consécutifs, l'équipe au service fait une rotation d'une position.

³ La pénétration en 1 est obligatoire, et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange.

⁴ Le serveur est réputé joueur arrière en position 1.

⁵ Les équipes jouent sans libéro.

⁶ Le terrain mesure 6,1 m par 13,4 m (grand terrain de badminton). La zone d'attaque mesure 2 m.

⁷ Les associations régionales peuvent prévoir des exceptions aux alinéas 1 et 3 et concernant le ballon.

Des exceptions peuvent être prévues par les associations régionales.

Les règles qui seront appliquées dans nos compétitions figurent à la page suivante.

Règles spécifiques à la catégorie U14

saison 2026 – 2027

Règles adoptées par SVRG

Elles seront appliquées lors du championnat de la saison 2026 – 2027.

En bleu les modifications apportées par rapport à la saison passée.

U14 F et M – filet à 2 m10

1. **Avant Noël**, les matchs se jouent avec un système de jeu libre. Quatre changements sont autorisés par set. **Après Noël**, les matchs se jouent avec le système de jeu 4-4, avec deux (2) joueurs avant (pos 2, pos 4) et deux (2) joueurs arrière (pos 1, pos 5).
2. Après 3 services consécutifs, l'équipe au service fait une rotation d'une position.
3. **Avant Noël**, la pénétration de la position 1 n'est pas obligatoire, et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange.

Après Noël, la pénétration de la position 1 est obligatoire (règle appliquée au championnat suisse) pour les équipes qui sont en lice pour jouer les médailles et la qualification au championnat suisse. Pour les autres la règle en vigueur en début de saison continuera à s'appliquer.

4. Le serveur est réputé joueur arrière en position 1.
5. Les équipes jouent sans libéro.
6. Le terrain mesure 6,1 m par 13,4 m (grand terrain de badminton). La zone d'attaque mesure 2 m.

Ballon utilisé jusqu'à Noël

- Mikasa V345W

Taille : 65-67 cm

Poids : 195-225 gr



Ballon utilisé après Noël

(celui des "grands")

- Mikasa V200W

Taille : 65-67 cm

Poids : 260-280 gr



Rappel concernant les changements et la zone de service sur les terrains d'Henry-Dunant

○ 15.6 Limitation des remplacements (Règlement FIVB)

15.6.1 Un joueur de la formation de départ peut sortir du jeu mais une fois par set et n'y retourner qu'une seule fois par set et uniquement à la place qu'il occupait précédemment dans la formation de départ.

15.6.2 Un joueur remplaçant peut entrer au jeu à la place d'un joueur de la formation de départ mais une fois par set et ne peut être remplacé que par le même joueur de la formation de départ.

(Les joueurs sur le terrain étant quatre et non six, quatre changements peuvent être effectués selon la règle 15.6 du règlement FIVB reportée ci-dessus)

○ Limitation du terrain (Valable uniquement pour le championnat genevois)

Lors de la réunion des entraîneurs du 10.09.21 les décisions suivantes ont été prises :

1. La **ligne de service** se situe désormais à la « **Ligne de service arrière en double** » du terrain de badminton (cf. image annexe)
2. La **ligne délimitant le terrain de jeu** reste inchangée (« **Ligne de service arrière en simple** » du terrain de badminton)

